



# Communiqué de presse

---

## Les médias de service public en tant qu'infrastructure: la COFEM recommande l'élargissement à de nouveaux domaines d'activité

*Dans sa dernière contribution, la Commission fédérale des médias (COFEM) plaide pour un développement des médias de service public suisses - passant du simple fournisseur de contenus à une infrastructure moderne, neutre en termes de technologie et de formats, et qui serve l'intérêt général.*

Bienne, le 28 mai 2025

Dans son document de réflexion *Le service public média à l'ère numérique de 2024*, la COFEM avait suggéré de faire des médias de service public une infrastructure moderne, neutre en termes de technologie et de formats, quels que soient les fournisseurs.

Dans son document de suivi, la Commission met en lumière la manière dont le service public des médias peut évoluer en Suisse. Les points clés sont la création d'un espace de débat numérique (public space), le développement d'algorithmes orientés vers la démocratie et le renforcement de la coopération avec des tiers. L'objectif est de renforcer la participation démocratique de tous les groupes de population à l'ère du numérique. La COFEM se concentre sur les prestations infrastructurelles possibles et la distribution de médias de service public tournés vers l'avenir; elle va au-delà de la production de contenus proprement dite ou du mandat légal actuel.

### Aperçu des recommandations de la COFEM:

- **Des algorithmes orientés vers la démocratie:** La COFEM préconise le développement de systèmes de recommandation relevant du droit public qui ne s'orientent pas sur le nombre de clics, mais sur des principes démocratiques tels que la diversité, la sérendipité et l'équité. Ces "algorithmes de valeur publique" doivent réduire la polarisation et contribuer à une consommation différenciée des médias.
- **Plateformes de coopération pour des tiers:** Les médias de service public doivent davantage faire office de plateforme pour les contenus proposés par des tiers, par exemple des institutions culturelles et éducatives ou des organisations de la société civile. L'objectif est de rendre plus visibles les contenus à valeur publique et de promouvoir les infrastructures utilisées en commun.
- **Participation et cocréation:** La population doit être davantage impliquée dans le développement et la production de formats. Les modèles de co-création et de développement participatif des médias offrent ici de nouvelles opportunités pour plus de proximité et de pertinence.
- **Souveraineté numérique plutôt que dépendance à l'égard des plateformes:** Face à la domination croissante des plateformes mondiales, la COFEM estime que les médias de service public ont également la responsabilité de suivre une ligne, par exemple par des algorithmes transparents, des normes de qualité et le renforcement des valeurs journalistiques fondamentales.



## Le service public médiatique en tant qu'infrastructure

### Les fondements d'une démocratie numérique

Aujourd'hui, l'espace public démocratique doit également être pensé sous l'angle du numérique. Selon la COFEM, le service public est appelé à jouer un rôle majeur à cet égard, en tant qu'infrastructure, plateforme et modérateur.

La COFEM recommande d'examiner ces nouveaux champs d'activité d'un point de vue politique et de les définir clairement dans le cadre d'un processus de négociation. La Suisse pourra ainsi concevoir un écosystème des médias viable qui ne se contente pas de transmettre des contenus, mais permet et protège activement la participation démocratique.

Plus d'informations:

[Commission fédérale des médias \(COFEM\)](#) (lien direct vers le site correspondant)

Renseignements:

Secrétariat de la COFEM : [Martina Leonarz](#)

#### **A propos de la COFEM:**

La Commission fédérale des médias (COFEM) est une commission extraparlamentaire indépendante instituée par le Conseil fédéral, composée d'experts et dotée d'un secrétariat spécialisé. Elle conseille les autorités sur les questions relatives aux médias ainsi que sur l'évolution de la communication dans la société, et propose des solutions viables pour l'organisation du système des médias en Suisse. Elle comprend au maximum 15 experts externes à l'administration et issus de différents domaines spécialisés de la branche des médias. Ses membres et sa présidence sont des spécialistes nommés par le Conseil fédéral et représentant différentes approches et positions. La Commission est actuellement présidée par Anna Jobin.